

**PROFESSIONNELS  
AGRICULTEURS  
ASSOCIATIONS**

# VOS TARIFS AU QUOTIDIEN **2023**

## **Principales conditions tarifaires**

**En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Nos tarifs en euros sont indiqués HT.  
Certaines prestations sont soumises à la TVA  
conformément à la réglementation en vigueur.



**AGIR CHAQUE JOUR  
DANS VOTRE  
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA  
SOCIÉTÉ**

**CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES**

## Chère cliente, cher client,

Au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, nous tenons à vous apporter la meilleure information pour que **vous puissiez faire vos choix en toute confiance et au prix le plus juste.**

Au-delà de notre offre de services et de l'ensemble de nos expertises, vous trouverez dans cette brochure plusieurs rubriques "**Bon à savoir**" reprenant **des informations pratiques ou rappelant les principaux avantages tarifaires.**

### Et pour répondre au mieux à vos besoins :



**Votre conseiller disponible** en agence, par email, par téléphone ou en visio



**Aucune incitation financière** à proposer un produit plutôt qu'un autre



**Vos demandes prises en charge** sous 2 jours ouvrés

# Sommaire

	<b>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros</b>	P.4
	<b>Offres groupées de services</b>	P.5
	<b>Banque à distance</b>	P.6
	<b>Moyens et opérations de paiement</b>	P.9
	<b>Effets de commerce</b>	P.13
	<b>Irrégularités et incidents</b>	P.14
	<b>Financements bancaires</b>	P.15
	<b>Opérations à l'international</b>	P.17
	<b>Cartographie des zones européennes</b>	P.20
	<b>Épargne, titres et placements financiers</b>	P.21
	<b>Assurances et prévoyance collectives</b>	P.22
	<b>Garder le contact avec nous</b>	P.23
	<b>Résoudre un litige</b>	P.23

### Repère visuel :

Produit ou service également proposé dans le cadre de notre offre Compte à Composer.



# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

## Ouverture, clôture

Ouverture de compte	<b>GRATUIT</b>
Services bancaires de base <sup>1</sup> : fournis dans le cadre du droit au compte (article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier)	<b>GRATUIT</b>
Clôture de compte	<b>GRATUIT</b>

## Gestion du compte

<b>Frais de tenue de compte :</b>	
• Professionnels et agriculteurs	<b>12,95 € / MOIS</b>
• Associations	<b>14,00 € / AN</b> réduction de 50 % pour les détenteurs d'e-relevé
• CSE / Syndics	<b>4,00 € / MOIS</b>
<b>Commission de mouvement<sup>2</sup></b> exonération pour associations, CSE, syndics	<b>0,074 %</b>
Commission annuelle d'actualisation <sup>3</sup>	<b>50,00 €</b>
Mise en place d'une procuration	<b>GRATUIT</b>
<b>Frais de recherche de documents<sup>4</sup> :</b>	
• Frais de recherche sur opérations cartes ou duplicita relevé carte	<b>13,82 €</b>
• Rédition d'un relevé	<b>10,48 €</b>
• Frais de copie de chèques	<b>11,90 € / CHÈQUE</b>
• Documents autres que chèque et relevé de compte	<b>12,75 €</b>
<b>Frais de recherche sur prêt :</b>	
- Frais de recherche par dossier	<b>6,25 €</b>
- Frais de photocopie par page	<b>0,67 €</b>
<b>Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes</b>	<b>85,05 €</b>
Attestation juridique ou fiscale	<b>6,50 € / ATTESTATION</b>
<b>Frais de gestion de compte inactif<sup>5</sup></b> Selon l'article L.312-19 du Code monétaire et financier	<b>30,00 € / AN</b>
<b>Relevé annuel des frais bancaires</b>	<b>GRATUIT</b>

**1** Les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D.312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits espéciaux au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, tire interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'émet, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services. **2** Du total des opérations passées au débit du compte au cours du mois précédent. **3** Au titre de nos obligations légales de conformité du dossier client art. R.561-5 du Code monétaire et financier. **4** Assujetti à la TVA. **5** Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

## Relevés de compte

PÉRIODICITÉ	PAPIER	ÉLECTRONIQUE
Mensuelle	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Quinzaine <sup>6</sup>	<b>1,26 € / MOIS</b>	<b>GRATUIT</b>
Autre périodicité	<b>1<sup>ER</sup> RELEVÉ GRATUIT PUIS 1,40 € / RELEVÉ</b>	<b>GRATUIT</b>



## Offres groupées de services

### Compte à Composer<sup>7</sup> : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC dans ce dépliant.

#### Socle

##### Frais de tenue de compte actif

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Action Pro)

Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Solde journalier par e-mail ou SMS (du lundi au vendredi jours ouvrés)

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par e-mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Commission de mouvement<sup>2</sup>

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus)<sup>8</sup>

CAC Agri **15,79 € / MOIS**

CAC Pro **DE 11,57 € À 67,93 € / MOIS**  
(en fonction du chiffre d'affaires confié)

CAC Micro-entreprises

**NOUS CONSULTER**

### Autres offres groupées de services

#### Compte Service Professionnels et Agriculteurs<sup>9</sup> (cette offre n'est plus commercialisée)

**À PARTIR DE  
15,79 € / MOIS**

**6** Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération. **7** Les produits composant le Compte à Composer ou le Compte Service Professionnels et Agriculteurs peuvent être vendus séparément. **8** Caisse d'assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie 75008 PARIS. **9** Les produits composant les Comptes Services Professionnels ou Comptes à composer Professionnels peuvent être vendus séparément. Les Comptes Services Professionnels ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.



## Banque à distance

### Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini-relevés de compte

Alerte écrêtage	0,32 € / ALERTE
Alerte écopage	0,32 € / ALERTE
Alerte sur seuil, solde ou opération	0,32 € / ALERTE

### Gestion du compte à distance par internet

#### Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel<sup>10</sup>

CAEL Vision Pro (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
CAEL Vision Pro Plus (CAEL Vision Pro avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets et ordres boursiers)	4,30 € / MOIS
CAEL Action Pro (CAEL Vision Pro Plus avec gestion des effets et ordres boursiers)	8,00 € / MOIS



### Bon à savoir !

#### Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

- notre site internet [www.ca-cmnds.fr](http://www.ca-cmnds.fr)
- nos applications mobiles (téléchargement gratuit).

### Certificat électronique

Ma Signature EDI <sup>11</sup>	4,18 € / MOIS
Swift 3S Key (service de signature électronique) "Swift secure Signature Key", par clé USB NG Pro	215,00 € (valable 3 ans) pour 2 clés

### Services d'échanges de données informatisées

#### EDI web / EBICS (transmettre et recevoir) :

##### Abonnement :

- EDI web	20,50 € / MOIS
- EBICS TS	44,50 € / MOIS

##### + Facturation par ligne :

- Virement	0,23 € / LIGNE
- Prélèvement	0,28 € / LIGNE
- LCR bordereau <sup>12</sup>	0,32 € / LIGNE
- Relevé de compte	0,06 € / LIGNE

##### + Facturation par fichier télétransmis :

- Virement trésorerie	5,25 €
-----------------------	--------

<sup>11</sup> Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI web et la détention d'un certificat "Premium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium. L'usage de Ma Signature EDI requiert par ailleurs une adhésion spécifique ainsi que la détention d'un terminal de communication compatible. <sup>12</sup> Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres : date de valeur = échéance. Autres banques : date de valeur = échéance + 1 jour ouvré.

<sup>10</sup> Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

## Le e-relevé

Simple, sûr et GRATUIT !

Tous les mois, retrouvez vos e-relevés dans votre espace client en ligne.



SIMPLE

Gagnez en simplicité : sauvegardez directement vos e-relevés sur votre ordinateur.



HISTORIQUE  
SÉCURISÉ

Accédez à l'historique de vos e-relevés avec un archivage sécurisé pendant 10 ans.



DISPONIBLE  
24H / 24

Vos documents sont disponibles 24h / 24 sur votre espace client en ligne, accessible sur [ca-cmds.fr](http://ca-cmds.fr).

Plus d'informations sur [www.ca-cmds.fr](http://www.ca-cmds.fr)



## Moyens et opérations de paiement

### Espèces

Commande d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	3,15 € / DÉPÔT au-delà du 10% / mois
Services "grands remettants"	NOUS CONSULTER

### Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• Pli simple	TARIF POSTAL
• Pli recommandé AR	TARIF POSTAL
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques <sup>13</sup>	GRATUIT
Remise de chèques "grands remettants"	NOUS CONSULTER
Frais d'émission de chèque de banque <sup>14</sup>	14,50 €
Frais d'opposition sur chèque émis	15,96 €
Télécollecte de chèques	73,90 € / MOIS

### Monétique

#### Les cartes bancaires

Carte Libre Service Bancaire Pro :	
• Sans retrait	10,00 €
• Avec retrait	15,00 €
Carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat	37,00 € / AN
Carte "Business Mastercard" :	
• À débit immédiat	51,25 € / AN
• À débit différé	51,25 € / AN
Carte "Business Executive" :	
• À débit immédiat	129,40 € / AN
• À débit différé	136,00 € / AN
Frais de mise à disposition de la carte :	
• En agence	GRATUIT
• À domicile par pli simple	TARIF POSTAL
• À domicile par pli recommandé AR	TARIF POSTAL
• Modification des plafonds d'utilisation	10,65 €
• Rédition du code confidentiel	11,73 €
• Commande de carte en urgence	GRATUIT
• Refabrication de la carte en cas de perte ou de vol	10,14 €

<sup>13</sup> Date de valeur = J+1. <sup>14</sup> Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

## Opposition de la carte

### Frais de mise en opposition de la carte :

• Par la banque	GRATUIT
• Par le titulaire	GRATUIT
• Par l'entreprise	GRATUIT

## Retrait d'espèces par carte aux distributeurs automatiques de billets

Retraits <sup>15</sup> en euros dans les pays de l'espace économique européen <sup>16</sup>	Au Crédit Agricole	Dans une autre banque
---	--------------------	-----------------------

• Carte Businesscard à débit ou crédit	GRATUIT	GRATUIT
• Carte Businesscard Executive à débit ou crédit	GRATUIT	GRATUIT

### Retraits<sup>15</sup> dans les pays hors espace économique européen<sup>16</sup>

• Frais fixes	5,50 € / RETRAIT
---------------	------------------

## Paiements par carte

Paiements <sup>17</sup> en euros dans les pays de l'espace économique européen <sup>16</sup>	GRATUIT
--	---------

Commission par opération de paiement <sup>17</sup> en devises dans les pays de l'espace économique européen <sup>16</sup> (EEE) et hors EEE <sup>16</sup> effectués avec :	2,65 % DU MONTANT
• Businesscard Executive Mastercard	
• Businesscard Mastercard	
• Autres cartes	



## Bon à savoir !



### CARTES / COTISATIONS

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, **réduction de 20 % sur la cotisation de la carte** la moins chère sur le tarif de base. À partir de la 8<sup>e</sup> carte souscrite sur le même compte, réduction de **50 % sur la cotisation de la carte** la moins chère.

**Le logo** vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité "sans contact". Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur votre espace client en ligne ou auprès de votre conseiller.

## Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	GRATUIT
---	---------

### Commission sur chiffre d'affaires :

• En proximité	NOUS CONSULTER
• À distance	
• Option Professions libérales de santé (Santefi)	

<sup>15</sup> Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'espace économique européen. <sup>16</sup> Cf. rubrique « Cartographie des zones européennes » p.20. <sup>17</sup> Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'espace économique européen.

## Équipements en proximité

Up2Pay Mobile <sup>18</sup>	29,00 € / LECTEUR + taux de com 1,75 %
Location TPE (matériels fixes ou portables)	NOUS CONSULTER
TPE éditeur lecteur de chèques	En fonction du niveau de service et des options retenues

## Encaissements à distance et offres e-commerce

Up2Pay par Lien <sup>19</sup> (envoi d'un lien de paiement par email ou SMS)	FRAIS DE MISE EN SERVICE : 50,00 € À PARTIR DE 0,40 € par lien généré
Up2Pay E-transactions <sup>20</sup> (option du contrat d'acceptation)	À PARTIR DE 17,00 € / MOIS
Frais d'impayés carte sur vente à distance	NOUS CONSULTER



## Bon à savoir !

### ENCAISSEZ FACILEMENT À L'AIDE DE VOTRE SMARTPHONE AVEC UNE OFFRE SANS ENGAGEMENT

Up2Pay Mobile est un lecteur de carte portatif associé à une application sur smartphone. Le + Crédit Agricole : vos opérations sont créditées dès le lendemain sur votre compte bancaire.

### VOUS PRATIQUEZ LE CLICK AND COLLECT, PROPOSEZ VOS SERVICES EN LIGNE OU À DOMICILE ?

Envoyez un lien de paiement par mail ou SMS à vos clients grâce à Up2Pay par Lien et bénéficiez d'un paiement sécurisé.

### INTÉRESSÉ PAR LA VENTE SUR INTERNET ?

Notre solution sécurisée Up2Pay E-transactions intégrée à votre site marchand propose une expérience d'achat fluide pour développer l'activité de votre site internet.

<sup>18</sup> Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de votre dossier. L'offre Up2pay Mobile nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale pour la gestion des transactions bancaires avec choix de l'option «Up2pay Mobile», ainsi que la signature d'un contrat de fourniture et prestation pour l'équipement en matériel et les prestations liées à Up2pay Mobile avec AVEM\*. L'utilisation de Up2pay Mobile suppose le téléchargement d'une application sur un smartphone, connectée en mode Bluetooth à un lecteur de cartes de paiement. La mise à jour des systèmes d'exploitation proposée par le constructeur de la tablette numérique/Smartphone nécessaire au bon fonctionnement des applications mobiles relève de l'unique responsabilité du client. <sup>19</sup> Offre soumise à conditions nécessitant de détenir une convention de compte au Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes Up2pay Par lien.

<sup>20</sup> Up2pay e-Transactions est une offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France. L'offre Up2pay e-Transactions nécessite de détenir une convention de compte Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes avec l'option de Services e-Transactions.

\* AVEM, Société du Groupe AVEM. Société par Actions Simplifiée unipersonnelle, au capital de 7 680 270 euros, dont le siège social est situé : 14 rue Louis Blériot - CS 10038 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° 330 447 236.

## Relevés

Envoi relevé hebdomadaire	<b>NOUS CONSULTER</b>
Envoi relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*) :	
• En EDI ou e-relevé	<b>GRATUIT</b>
• Papier	<b>5,30 € / RELEVÉ / TPE</b>

Envoi relevé annuel	<b>GRATUIT</b>
---------------------	----------------

\* IFR : Interchange Fee Regulation (règlement européen).

## Prélèvements SEPA<sup>21</sup> (SDD)<sup>22</sup> émis

Demande d'un Identifiant Crédancier SEPA <sup>21</sup> (ICS) auprès de la Banque de France	<b>66,00 €</b>
Domiciliation des prélèvements SEPA <sup>21</sup> (hors B to B)	<b>GRATUIT</b>
Pack prélèvement <sup>23</sup> SEPA <sup>21</sup>	<b>NOUS CONSULTER</b>
Traitements des rejets :	
• Impayé SEPA <sup>21</sup> à la charge du remettant	
• Rejet technique	<b>NOUS CONSULTER</b>
• Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	

## Prélèvements SEPA<sup>21</sup> (SDD)<sup>22</sup> reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA <sup>21</sup> B to B	<b>11,00 €</b>
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA <sup>21</sup> SDD <sup>22</sup> CORE :	
• Mise à jour	<b>GRATUIT</b>
• Suppression	<b>GRATUIT</b>
Opposition sur SDD <sup>22</sup>	<b>GRATUIT</b>

## Virements SEPA<sup>21</sup> (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'espace économique européen soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA <sup>21</sup> sauf Suisse)	
<b>ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA<sup>21</sup> OCCASIONNEL</b>	<b>Internet Agence EDI</b>

Frais par virement occasionnel :	
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale de Charente-Maritime Deux-Sèvres	<b>GRATUIT GRATUIT GRATUIT</b>
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale de Charente-Maritime Deux-Sèvres	<b>GRATUIT GRATUIT GRATUIT</b>
• Vers un compte d'une autre banque	<b>GRATUIT 4,06 € 0,23 € / LIGNE</b>

**21** Cf rubrique « Cartographie des zones européennes » p.20. **22** Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas. **23** La souscription au "Pack Prélèvement" nécessite la souscription au préalable au service EDI web.

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA <sup>21</sup> PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent :		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
• Vers un compte d'une autre banque	<b>GRATUIT</b>	<b>9,73 €</b>
Frais par virement permanent :		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
• Vers un compte d'une autre banque	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Modification d'un virement permanent	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
Demande de rappel de virement SEPA <sup>21</sup> à l'initiative du donneur d'ordre		<b>18,69 €</b>

## Virements de trésorerie

Virement de trésorerie (compensé) :	
• Papier	<b>16,85 €</b>

## Émission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne - Site internet : <a href="http://www.ca-cmds.fr">www.ca-cmds.fr</a>	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	<b>1,10 €</b>
Frais par virement occasionnel vers un compte en Caisse régionale	<b>GRATUIT</b>

## Effets de commerce

### Effets à l'encaissement ou à l'escompte<sup>24</sup>

Traitement par remise d'effet :	
• Support papier <sup>25</sup> et <sup>26</sup>	<b>8,00 €</b>
• Télétransmission (EDI web ou EBICS)	<b>0,32 €</b>
• Crédit Agricole En Ligne	<b>GRATUIT</b>
Prorogation, réclamation, impayés, modifications	<b>17,55 €</b>
Commission de rejet au tiré	<b>20,05 €</b>
Cession de créances professionnelles (Loi Dailly) :	
• Par bordereau	<b>14,35 €</b>
• Par facture ou créance	<b>1,38 €</b>
• Frais de notification	<b>16,00 €</b>

**24** Sous réserve d'un délai minimum de remise avant l'échéance : 4 jours ouvrés pour les effets internes, 6 jours ouvrés pour les effets externes. **25** Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres : date de valeur = échéance. Autres banques : date de valeur = échéance + 2 jours ouvrés. **26** + frais de port.



# Irrégularités et incidents

## Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention <sup>27</sup> par opération :	9,90 € (MAXI 29,70 € / JOUR ET 148,50 € / MOIS)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,00 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	29,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France), par chèque impayé :	
• D'un montant ≤ 50 € <sup>28</sup>	30,00 €
• D'un montant > 50 € <sup>28</sup>	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	29,00 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,96 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement <sup>29</sup> :	LIMITÉ AU MONTANT DE L'OPÉRATION
• D'un montant ≤ 20 €	20,00 €
• D'un montant > 20 €	20,00 €
Rejet de prélèvement / virement pour motif autre que faute de provision	GRATUIT
Commission de rejet au tiré (paiement partiel, prorogation, insuffisance de provision)	20,05 €
Effet ou cession de créances commerciales (Loi Dailly) impayé, réclamé ou prorogé	17,55 €
Agios sur découvert non autorisé <sup>30</sup>	NOUS CONSULTER
Ouverture de dossier pour traitement : saisie-attribution ou conservatoire reçue	76,67 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC*

\* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

**27** Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, etc. **28** Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalables et s'il y a lieu la commission d'intervention. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque. **29** Dans la limite du montant de l'ordre de paiement. **30** Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.



# Financements bancaires<sup>31</sup>

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

## Pour accompagner vos besoins de trésorerie

### Crédit global d'exploitation (CGE)

#### Frais de dossier :

- Mise en place 1 % (MINI : 115,00 € MAXI : 500,00 €) / CGE
- Renouvellement 115,00 €

#### Ouverture de crédit (découvert autorisé) :

- |  |
|--|
| • Frais de dossier 1 % (MINI : 115,00 € MAXI : 500,00 €) |
| • Intérêts débiteurs NOUS CONSULTER                      |
| • Commission de plus fort découvert <sup>32</sup> 0,08 % |
| • Commission de confirmation annuelle DE 0,20 % À 0,50 % |

#### Crédit court terme sur billets (crédit de campagne) :

- |  |
|--|
| • Frais de dossier 1 % (MINI : 115,00 € MAXI : 500,00 €) |
| • Intérêts NOUS CONSULTER                                |

#### Ligne d'escompte :

- |  |
|--|
| • Frais de dossier 1 % (MINI : 115,00 € MAXI : 500,00 €) |
| • Intérêts NOUS CONSULTER                                |
| • Remise d'effets à l'escompte CF. PAGE 13               |

#### Ligne Daily :

- |  |
|--|
| • Frais de dossier 1 % (MINI : 115,00 € MAXI : 500,00 €) |
| • Intérêts NOUS CONSULTER                                |
| • Cession de créances commerciales CF. PAGE 13           |

### Court terme

Frais de dossier	0,50 % (MINI : 115,00 € MAXI : 668,00 €)
Intérêts	NOUS CONSULTER

### Ligne de cautionnement bancaire

Ouverture de ligne	95,00 €
Acte simple (retenue de garantie)	70,00 €
Acte complexe (autres)	127,00 €
Commission annuelle	NOUS CONSULTER

### Découvert passager

Frais de mise en place	1 % (MAXI : 35,70 €)
------------------------	----------------------

**31** Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. **32** De la pointe débitrice mensuelle, plafonnée à 50 % des intérêts débiteurs de la période.

## Pour accompagner vos projets d'investissement

Prêt à moyen terme : frais de dossier	1 % (MINI : 206,00 €)
Prêt Agilor : frais de dossier	110,00 €
Credit bail mobilier : frais de dossier	1 % (MINI : 206,00 €)

## Garanties

Modification de garanties	422,28 €
Mainlevée de garantie (hors frais fiscaux) :	
• Hypothécaire	227,46 €
• Fonds de commerce	227,46 €
• Radiation de gage	227,46 €
Mise en place de garantie par caution solidaire	52,02 €
Lettre d'information des cautions au 1 <sup>er</sup> incident	7,65 €
Frais de garanties autres que caution (hors frais fiscaux, de notaires et d'huissiers)	MINI : 63,00 € MAXI : 335,00 €
Transfert de prêt	MINI : 112,00 € MAXI : 429,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT

## Autres frais

Report d'échéance ou délai	40,00 €
Modifications diverses (compte à débiter, date d'échéance, périodicité)	40,00 €
Mise en place d'une pause non contractuelle	40,00 €
Mise en place des options souplesse* (modulation, pause)	GRATUIT
Modification de prêt avec avenant complexe	525,30 €
Décompte remboursement anticipé	40,00 €
Rédition de document	40,00 €
Réaménagement de prêt (forfait)	700,00 €

\* Mise en place des options prévues dans votre contrat de prêt.



## Opérations à l'international

### Compte en devise

Ouverture de compte	94,00 €
Pénalité débitrice : taux du jour de la devise plus 5 points	
Frais de tenue de compte	5,30 € / MOIS

### Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

Zone SEPA <sup>33</sup>	NOUS CONSULTER
Hors zone SEPA <sup>33</sup>	
Groupe Crédit Agricole	

### Moyens de paiements - encasement/export

Virements en devises ou libellés en euros en provenance d'un pays hors espace économique européen <sup>34</sup>	14,40 € / VIREMENT
Chèques au débit de votre compte	0,10 % (MINI : 28,00 € MAXI : 168,00 €)
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• "Sauf bonne fin" (en euros ou en devises) : % par chèque	0,10 % (MINI : 20,50 € MAXI : 120,00 €)
• "Crédit après encasement" : % par chèque	0,10 % (MINI : 21,50 € MAXI : 128,00 €)
• Frais d'impayé sur chèque remis	81,60 €
Remise d'effets à l'export : % par effet	0,10 % (MINI : 22,00 € / EFFET MAXI : 130,00 € / EFFET)

### Crédits documentaires export ou SBLC\*

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
• Notification	0,10 % (MINI : 122,00 €) NOUS CONSULTER
• Confirmation	0,15 % (MINI : 190,00 €) NOUS CONSULTER
• Levée de document	
• Acceptation ou paiement différé	
• Modification :	
- Si crédit notifié	108,50 € NOUS CONSULTER
- Si crédit confirmé	NOUS CONSULTER
• Négociation de crédit (escompte)	NOUS CONSULTER
• Pré-étude des documents (utilisation)	107,00 €

\* Stand By Letter of Credit (lettre de crédit stand-by).

<sup>33</sup> Cf. rubrique "Cartographie des zones européennes" p.20. <sup>34</sup> Cf. rubrique "Change" p.19.

## Remise documentaire export

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI : 48,00 € MAXI : 239,00 €)
---------------------------	--

## Garanties bancaires reçues (à première demande)

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

• Notification	78,00 €
• Mise en jeu	91,00 €

## Moyens de paiements - paiement / import

Virements en devises ou libellés en euros à destination d'un pays hors espace économique européen	0,10 % (MINI : 17,30 €)
Frais d'amendement sur virement émis (transfert)	20,00 €
+ Option frais "Our" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	20,00 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	16,70 €
Émission de chèques	NOUS CONSULTER
Remise d'effets à l'importation	0,10 % (MINI : 29,00 € / EFFET - MAXI : 171,00 € / EFFET)

## Crédits documentaires import ou SBLC\*

Crédit documentaire à tarif forfaitaire (montant ≤ 50 000 € et durée maxi 3 mois) :	
Comportant une ouverture, une utilisation, une modification, les frais de messagerie	330,00 €
Crédit documentaire à tarif proportionnel et lettre de crédit stand-by :	
Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
• Frais de dossier	88,00 €
• L'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % / TRIMESTRE (MINI : 120,00 €)
• L'utilisation (levée de document) ou mise en jeu de SBLC*	0,13 % (MINI : 118,50 €)
• La modification (hors montant et durée)	108,50 €
• La modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• Le paiement différé (par trimestre indivisible)	NOUS CONSULTER
• La clause UPAS	NOUS CONSULTER

\* Stand By Letter of Credit (lettre de crédit stand-by).

## Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI : 62,50 € MAXI : 227,00 €)
---------------------------	--

Aux conditions ci-dessus s'ajoutent les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères

Frais de port :

• Frais de courrier Express international (DHL)	SELON DOSSIER
• Frais de courrier Express France (Chronopost)	NOUS CONSULTER

## Garanties bancaires émises import

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

• Engagement	0,50 % / TRIMESTRE INDIVISIBLE (MINI : 124,00 €)
• Avenant simple	84,00 €
• Mise en jeu	154,00 €
• Frais d'acte	145,00 €

## Avances en devises

Frais de dossier	42,00 €
------------------	---------

## Change

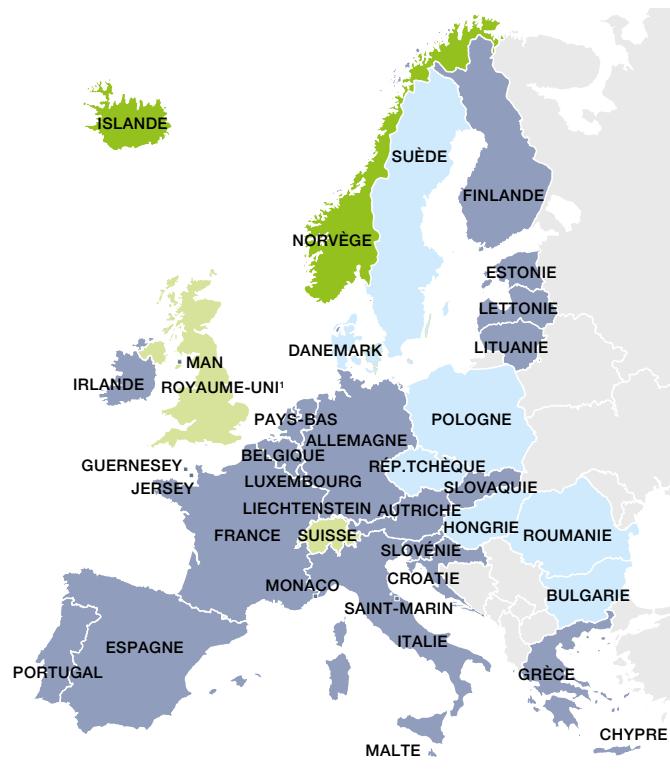
Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change	0,05 % (MINI : 17,00 €)
Terme fixe / Flexigain : frais de dossier	69,00 €
Options / Flexiterme	122,00 €

## Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Frais de recherches et d'investigations	NOUS CONSULTER
Accès au portail ca-Tradeclub de mise en relation B to B	GRATUIT
Frais d'accompagnement - mise en place d'une opération spécialisée	NOUS CONSULTER



## Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

- <sup>2</sup> Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.
- <sup>3</sup> Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

## Épargne, titres et placements financiers

### Les opérations sur titres

Souscription, placement court terme :

- SICAV du Crédit Agricole GRATUIT
- Dépôt à terme GRATUIT

Transfert de compte-titres<sup>35</sup>

112,89 €

Transfert d'un PEA / PEA-PME<sup>35</sup> vers une autre banque

12,50 € / LIGNE (MAXI : 112,89 €)

### Les droits de garde de votre portefeuille titres<sup>35\*</sup>

Frais fixes par compte-titres par an

20,80 €

Frais fixes par PEA / PEA-PME par an

GRATUIT

Plafond de tarification par compte par an

305,15 €

	Frais fixes par ligne	Valorisation des titres ≤ 50 000 €	Valorisation des titres > 50 000 € et ≤ 150 000 €	Valorisation des titres > 150 000 €
Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Actions CASA	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
OPC, obligation, autres valeurs	Valeurs CA GRATUIT	0,234 %	0,121 %	0,078 %
	Hors CA 3,64 €	0,234 %	0,121 %	0,078 %

\* Les droits de garde sont calculés par compte, sur la valeur des titres en compte au 31/12.

### Épargne salariale : PER CONVERGENCE<sup>36</sup>

Les tarifs sont révisables annuellement au 1<sup>er</sup> janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1<sup>er</sup> octobre.

Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite collective (PERCOI)

Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel)

[NOUS CONSULTER](#)

Frais d'entrée PEI + PERCO

<sup>35</sup> Assujetti à la TVA. <sup>36</sup> L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux "Plans" (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 € - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 dont le siège social est situé : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris.



# Assurances et prévoyance collectives

## Pour vos moyens de paiement professionnels<sup>37</sup>:

Sécuricompte Pro Plus	36,00 € / AN
Sécuricompte Agri Plus	48,00 € / AN

## Pour vos biens professionnels<sup>37</sup>

Artisans, commerçants, agriculteurs : des experts assurances sont à votre disposition.

## Pour vous<sup>37</sup>

Des contrats performants pour votre protection personnelle (arrêt de travail, garantie des revenus, etc.)

## Pour vous et votre famille<sup>37</sup>

Des contrats performants pour votre protection ainsi que pour celle de vos proches (Complémentaire Santé, Assurance des Accidents de la Vie, Prévoyance Décès, etc.)

NOUS CONSULTER  
OU RÉALISER  
DES DEVIS EN  
COMPOSANT  
**LE 05 46 98 17 50<sup>38</sup>**  
OU SUR  
**WWW.CA-CMDS.FR**

## 37 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 464. Ces contrats sont souscrits auprès de : - PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €. Siège social : 8-10, Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en oeuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS ( HYPERLINK « <http://www.orias.fr> » www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en oeuvre par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA. **38** Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h. De l'étranger : +33 5 46 98 17 50. Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Appel susceptible d'enregistrement.



## Garder le contact avec nous



**Vous pouvez joindre votre conseiller sur son téléphone portable et son mail professionnel.**



## 24h / 24

> Votre banque en ligne sur **WWW.CA-CMDS.FR**  
> L'application Ma Banque



## SOS CARTE 24h / 24 : 09 69 39 92 91\*

\*Appel non surtaxé. De l'étranger, +33 9 69 39 92 91 et coût selon opérateur.  
Appel susceptible d'être enregistré.



## Résoudre un litige

### Votre premier interlocuteur : votre agence<sup>39</sup>

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation.

Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (Pacifica), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres Pacifica en charge de votre dossier.

### Le service Écoute et Satisfaction Clients<sup>39</sup>

En cas de désaccord sur la solution proposée, le Service Écoute et Satisfaction Clients de votre Caisse régionale est également à votre disposition :

- Par téléphone : 05 46 46 54 63\*
- Par courrier : Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres - Service Écoute et Satisfaction Clients - CS 90 000 Lagord 17055 La Rochelle CEDEX 9
- Par e-mail : [ecoute.satisfactionclients@ca-cmds.fr](mailto:ecoute.satisfactionclients@ca-cmds.fr)

\* Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré. Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Cas particulier : si votre réclamation concerne un contrat d'assurance et que la réponse du Service Ecoute et Satisfaction Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Réclamation de votre assureur :

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica\*  
Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica\*

Pour un contrat d'assurance emprunteurs : Caci\*

\* Pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>

**39** L'agence ou le service Écoute et Satisfaction Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
  - le régime applicable aux instruments de paiement autre que le chèque ;
  - les services de paiement ;
  - les prestations de services de paiement.
- Le service Écoute et Satisfaction Clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

# LE CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES, C'EST :



**Un conseiller dédié** pour vous accompagner dans tous les moments de votre vie



**Une appli Ma Banque** facile, pratique et sécurisée



**Toutes les décisions sont prises ICI**, sur notre territoire



**1790 collaborateurs qui vous apportent toute leur expertise** en Banque, Assurances, Immobilier

## UNE QUESTION ? UN BESOIN ? Contactez-nous !



**153 agences  
en proximité dont  
14 pôles dédiés  
aux professionnels**



**Votre conseiller  
joignable sur  
sa ligne directe**  
coordonnées disponibles  
sur vos relevés de comptes



[www.ca-cmds.fr](http://www.ca-cmds.fr)



**Application  
Ma Banque**



### INFORMATIONS CONSOMMATEURS

Document informatif à vocation non publicitaire.

Nos tarifs sont indiqués HT et peuvent être majorés des droits et taxes en vigueur à la date de l'opération, sous réserve des règles de territorialité. Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du Code monétaire et financier. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

10/2022 - Réf. II2000 - Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES, Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14, rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro : 07 023 464. Identifiant unique CITEO : FR234281\_03H0ZZ. Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 sous le numéro 17906N. Voir le site : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr). Contrôlée par le Crédit Agricole S.A. : 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

